

Brec'h in news*

N°14
JUIN - JUILLET -
AOUT - SEPT
2019

Le magazine de la ville de Brec'h



P. 8-9 URBANISME
Plan Local d'Urbanisme

P. 10-13 BUDGET 2019
Cahier central

P. 14-17 TRAVAUX
Les projets en cours

EVENEMENT JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE P.5



Sommaire



P. 4 - 5
EVENEMENTS
Retour en images
Hommage à la Résistance



P. 18 - 19
MEDIATHEQUE
Suggestions &
coups de cœur

P. 6 - 7
DEVELOPPEMENT DURABLE
Mini-jardins
Préserver la biodiversité



P. 20 - 21
AGENDA

JUIN
JUILLET
AOUT
SEPTEMBRE



P. 8 - 9
URBANISME
Plan Local d'Urbanisme



P. 22
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Navettes estivales
Taxe de séjour

P. 10 - 13
BUDGET 2019



P. 23
Vie économique
Numérotation des maisons
Bornes "Le Relais"



P. 14 - 17
TRAVAUX
Les projets en cours

Édito

Par le maire de Brec'h, Fabrice Robelet

Chères Brechoises, chers Brechois,

A quelques jours des vacances estivales, vous avez entre les mains le dernier numéro du magazine municipal, dans lequel vous trouverez l'agenda culturel, une programmation d'événements communaux et associatifs, d'expositions, d'animations... Régalez-vous sans modération ! A quelques mois de la fin du mandat, l'équipe majoritaire et celle de la minorité ont fait le choix de ne pas rédiger de tribunes des groupes que vous aviez coutume de retrouver dans chaque publication et ceci jusqu'à la fin du mandat.

Après plus de 7 ans de travail, le conseil municipal a adopté le 27 mai, à l'unanimité, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document de programmation et de planification est exécutoire depuis le 12 juin et va régir, pour les 10 prochaines années, le développement mesuré de l'urbanisation, la protection des parcelles agricoles et naturelles, le patrimoine vernaculaire, la valorisation des chemins, la protection des haies, talus et arbres remarquables...

La commune se transforme notamment à l'entrée de ville et aux abords de la chapelle St Jacques où nous avons réceptionné les travaux d'embellissement et de mise en accessibilité. C'est aussi rue Pierre Allio, le parc de la Chartreuse qui a pris forme. Le mobilier, les jeux pour enfants compléteront ces prochains jours l'espace de promenade, les jeux de boules dans les allées arborées. La restauration du mur mitoyen avec la piste cyclable apportera la touche finale à cette première tranche. Merci pour vos enthousiastes commentaires !

Enfin, afin de neutraliser la revalorisation automatique de la base d'imposition de la taxe foncière imposée par l'Etat (2.17%), nous avons baissé les taux d'imposition pour l'année 2019 de 2.8%. Les taux sont donc pour le foncier bâti de 20% (antérieurement 20.57%) et de 40% pour le foncier non-bâti (contre 41.66%).

Excellent été à tous !



Mairie de Brec'h, 9 rue Georges Cadoudal - 56400 BREC'H
02 97 57 79 90 - accueil@brech.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la Ville de Brec'h en flashant le QRcode ou directement sur www.brech.fr

VILLE DE
B
BREC'H

Ours

Directeur de publication : Fabrice Robelet
Responsable de la rédaction : Julie Le Moal
Rédaction : service communication
Crédits photos & illustrations : Ville de Brec'h / Adobe Stock
Mise en page : service communication Ville de Brec'h
Création maquette : Agence SMAC
Création logo : Mozaïque création
Impression : Imprimerie du Loch
Tirage : 3 300 exemplaires
Parution : juin 2019

La distribution du magazine de Brec'h est assurée par l'équipe municipale. 3 300 exemplaires sont ainsi distribués dans vos boîtes aux lettres.

Le magazine de Brec'h est édité en braille et en gros caractères.



RETOUR EN IMAGES



*Samedi 30 mars -
Le carnaval de
Brec'h a investi le
cœur du bourg.
Le thème retenu
était les Mille et
Une Nuits. Dan-
seuses orientales,
génies de la
lampe, tapis vo-
lants, chameaux...
Les Brechois ont
encore fait preuve
d'inventivité !*



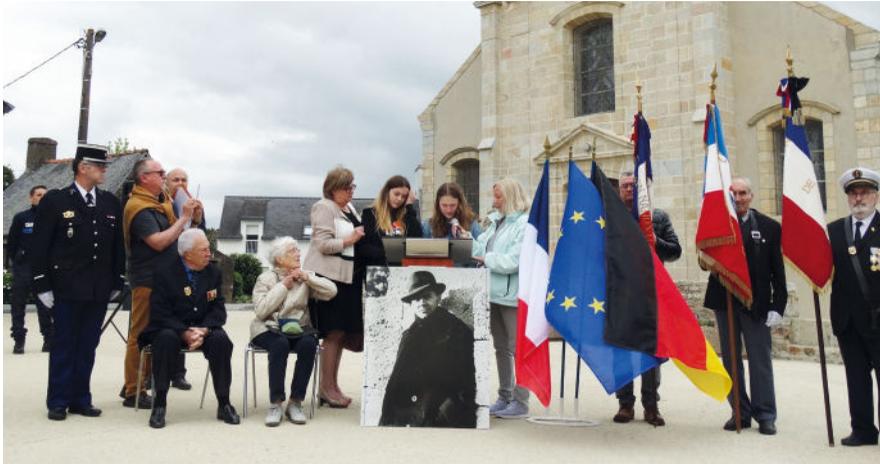
*Samedi 27 avril - 4^e édition de la Grande Dictée, animée par
Hervé Claude, à la Chartreuse. Pour cette nouvelle édition, les
participants ont planché sur les Mille et Une Nuits.*

*Samedi 27 avril -
Bourse aux plantes
& Chasse à l'oeuf du
Conseil Municipal
des Enfants. Une
matinée intergé-
nérationnelle pour
fêter le printemps au
cœur du bourg.*



JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

La ville honore deux grandes femmes



Samedi 25 mai, un hommage a été rendu à Brec'h pour la Journée Nationale de la Résistance, en présence de Marguerite Caudan, résistante. Cet hommage fut suivi de l'inauguration de la place Simone Veil.

Ce sont deux grandes femmes qui ont été mises à l'honneur le 25 mai dernier. Deux grandes dames qui ont servi la France, chacune à leur manière : Marguerite Caudan, résistante ayant participé à la Libération de Paris, et Simone Veil, femme politique française rescapée de la Shoah.

Durant cette matinée, la ville a rendu hommage à toutes les personnes qui ont combattu l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy. Marguerite Caudan a apporté son témoignage sur cette période sombre de l'histoire tout en rappelant que les premiers résistants, mais aussi les premières

victimes, furent allemands. Les collégiens de Saint-Gildas accompagnés de leurs correspondants allemands sont ensuite intervenus pour cette belle cérémonie de rapprochement entre les peuples.

Marguerite Caudan a été faite citoyenne d'honneur de la ville de Brec'h et a reçu des mains de Fabrice Robelet, maire de Brec'h, la médaille de la ville. Jimmy Pahun, député du Morbihan, a, quant à lui, remis la médaille de l'Assemblée nationale à Marguerite Caudan.

A l'issue de la cérémonie d'hommage aux résistants, la place Simone Veil (place où se situe le monument aux morts) a été inaugurée. L'occasion de rappeler le parcours de cette femme hors du commun.





MINI-JARDINS

Les jardiniers en herbe ont aussi leur concours !

Lancé le 27 avril dernier, à l'occasion de la Bourse aux Plantes, le concours des mini-jardins se veut le penchant "enfant" du concours des Maisons Fleuries.

Transmettre la passion du jardin, c'est tout l'enjeu du concours des mini-jardins. Un concours uniquement dédié aux enfants de 3 à 12 ans qui leur permet de s'initier aux plaisirs du jardinage à l'instar de leurs aînés qui, eux concourent, aux Maisons Fleuries. "Nous souhaitons dynamiser ce concours en créant une catégorie enfant", précise Fabrice Robelet. L'idée des mini-jardins a donc germé dans l'esprit des équipes et le concours des mini-jardins est né.

LES GRANDS PRINCIPES DU MINI-JARDIN

Un mini-jardin doit avant tout être transportable. Des récipients de toutes tailles et de toutes matières peuvent être utilisés : cagettes, bassines, boîtes, chapeaux, petites brouettes, vieilles chaussures... Il faut penser à privilégier les objets de récupération.

Flours ou légumes, tout est permis ! Les deux ensemble, c'est encore mieux ! Mais quel que soit le choix, il est impératif de jardiner sans pesticide et sans engrais chimiques. Il n'y a pas de

thématique imposée. Les jardins peuvent être extraordinaires, drôles, bien rangés ou désordonnés...

COMMENT PARTICIPER ?

Le concours des mini-jardins est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Deux catégories seront récompensées 3/5 ans et 6/12 ans. Un jury composé d'élus de Brec'h, de professionnels des espaces verts, de jardiniers amateurs et d'enfants déterminera les gagnants selon des critères d'esthétique, de fleurissement, d'originalité, de créativité...

A gagner : des entrées dans des parcs ou des musées, des ateliers ou mini-stages, des abonnements à la médiathèque, des livres, plantes et graines...

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 juin

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement du concours sont à retirer en mairie ou en médiathèque et téléchargeables sur le site de la ville (www.brech.fr). Les réalisations devront être transmises au jury pour le 26 juin 2019 lors de l'après-midi "Famille" du festival Brec'h ma Muse ! Pour ceux qui ne peuvent pas être présents, il sera possible de déposer les mini-jardins à la médiathèque entre le 19 et le 26 juin.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La ville s'engage avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux



Le 27 mai dernier, la municipalité a adopté en séance du conseil une convention d'engagement pour la création de Refuges LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) dans la commune.

Soucieuse de la préservation et de la valorisation de la biodiversité, la municipalité a souhaité mettre en oeuvre une démarche de refuge LPO dans la commune.

Cette démarche repose sur quatre grands principes. Ainsi, la ville s'engage à créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages, à renoncer aux produits chimiques (cf. *Loi Labbé*) à réduire l'impact sur l'environnement et à faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité.

Installation de trois refuges LPO

Trois sites ont été pressentis pour accueillir ces refuges. Il s'agit de l'étang du Pont Douar, du jardin de "Mamie Jeanne" (ancien jardin pédagogique) et des abords du cimetière de la Paix (terrain boisé).

Sur les sites sélectionnés, la Ligue de Protection des Oiseaux

réalisera un diagnostic qui comprendra un inventaire de la faune et de la flore, des propositions d'aménagements pour augmenter le potentiel d'accueil de la biodiversité ainsi que la réalisation d'un plan de gestion des espaces.

La ligue proposera également des actions de sensibilisation à destination du grand public (sorties, conférences...).

Pour la ville, l'intérêt de cette démarche est double. En effet, cette convention permet la préservation de la biodiversité sur le territoire. Elle offre aussi une valorisation certaine du patrimoine naturel communal.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : refuges.lpo.fr

LOI LABBÉ : Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques par les personnes publiques (Etat, collectivités, établissements publics) est interdit. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers sont aussi concernés par cette interdiction. Il leur est interdit d'utiliser et de détenir des produits phytosanitaires.



La commission urbanisme cheville ouvrière, avec le service urbanisme, de la révision générale du PLU. (Absent de la photo : Claude Le Diot)

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le nouveau document approuvé par le conseil municipal

Le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 27 mai 2019. Cette révision du PLU aura mobilisé les municipalités successives et les services de la ville durant huit ans.

C'est un travail de longue haleine qui vient d'être approuvé par le conseil municipal. Un travail minutieux condensé en un document de plusieurs centaines de pages qui traduit le projet communal pour la prochaine décennie : le PLU.

Un outil de planification et d'aménagement

Document structurant pour le territoire, le PLU est avant tout un outil réglementaire de planification et d'aménagement. Il précise les affectations générales des sols, définit les règles des droits à construire pour l'habitat, les activités économiques et agricoles, les équipements... Il définit également les zones de protection des espaces naturels et agricoles ainsi que la mise en valeur des paysages.

Les grands principes du PLU ont été définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a été débattu en conseil municipal le 9 mai 2016.

Le PADD se décline en quatre axes. Le premier d'entre eux vise à dynamiser le centre bourg et renforcer l'attractivité des quartiers de Corn er Hoët, Penhoët, Toulchignanet et Kerstran. Le deuxième axe consiste à étoffer et développer l'activité commerciale, économique et agricole. Le troisième cible l'amélioration de l'accessibilité et la mobilité dans la commune. Enfin, le quatrième axe concerne la préservation des continuités écologiques et les paysages.

Ces grands principes ont été présentés à plusieurs reprises notamment durant l'enquête publique qui s'est tenue du 26 mars au 4 mai 2018 en mairie. Ils ont permis de définir, entre autres, les 17 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui sont des dispositifs de planification stratégique. En clair, elles correspondent à un schéma de principe d'aménagement



et d'organisation spatiale (cheminements, types d'habitats...) visant les extensions urbaines et les secteurs de renouvellement urbain. Les OAP fixent des objectifs, des obligations et définissent la qualité de l'insertion (architecturale, urbaine et paysagère), la mixité fonctionnelle et sociale, la qualité environnementale, les besoins en matière de stationnements, la desserte des terrains par les voies et réseaux. Sur les dix-sept OAP définies, trois visent des zones économiques. Les autres se consacrent à l'habitat. L'objectif de ces OAP, et d'une manière plus générale du PLU, est de préserver et valoriser la commune tout en la développant de manière raisonnée.

Préserver l'environnement et le cadre de vie

Pour la révision générale du PLU, la préservation du cadre de vie a été au cœur des priorités. Ainsi, la notion d'identité paysagère a été intégrée au document et plus particulièrement pour les quartiers de La Chartreuse, Toulchignanet et Corn er Hoët. De plus, toujours dans cette logique, la préservation de l'environnement a fait l'objet d'une attention toute particulière. En effet, la municipalité a mis en place une réglementation poussée qui vise à appliquer un coefficient de biotope sur les lots à construire à proximité des corridors écologiques (couloirs

permettant le maintien de la biodiversité). Concernant les zones agricoles, 25% de parcelles supplémentaires ont été apportées au document en rapport au PLU de 2006. Du côté des espaces boisés classés, ceux-ci sont en augmentation de 218 hectares. "Tous ces points en font un Plan Local d'Urbanisme vert", explique Fabrice Robelet, maire de la ville de Brec'h. En effet, la préservation de l'environnement et, de fait, du cadre de vie a été la priorité.

Accueillir une population nouvelle en limitant la consommation d'espace

A propos de la création de logements, ce nouveau PLU permettra d'accueillir, sur dix années, 975 logements nouveaux dont 63 % seront situés en zone urbaine. L'objectif étant de limiter la consommation d'espace. De plus, 57 bâtiments situés en zone agricole ou naturelle ont été identifiés (étoilés) comme pouvant faire l'objet d'un changement de destination. En l'occurrence, en habitat.

A l'horizon 2030, Brec'h comptera près de 9 000 habitants contre 7 000 aujourd'hui. La ville doit se donner les moyens d'accueillir cette nouvelle population. "Nous devons anticiper l'accueil de ces habitants, en pensant aux futurs équipements, tout en préservant le cadre de vie et l'environnement. C'est tout l'enjeu de ce PLU", précise le maire. Autre enjeu pour la municipalité : au vu de la complexité du territoire, en raison de la présence de trois pôles urbains (secteur gare, Kerstran et centre-bourg), un gros travail a été fait afin que chaque secteur bénéficie d'opportunités de développement. C'est un juste équilibre qui a donc été trouvé.

Approuvé le 27 mai 2019, le PLU est désormais exécutoire. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la ville.



Découvrez le Plan Local d'Urbanisme sur www.brech.fr
rubrique urbanisme onglet plan local d'urbanisme

LE BUDGET 2019

Préparer l'avenir

Réunie en séance du conseil le 1^{er} avril, la municipalité de Brec'h a voté le budget primitif 2019. 6,1 millions d'euros sont consacrés au fonctionnement et 5,9 millions d'euros à l'investissement. Un budget ambitieux qui permet à la commune de préparer l'avenir.

ENTRETIEN

Fabrice ROBELET, maire de la ville de Brec'h

La municipalité a voté le budget primitif 2019 de la ville le 1^{er} avril, comment le qualifiez-vous ?

Ce budget est tout aussi ambitieux que l'an dernier. Je le qualifierai de raisonné et raisonnable tout en étant à la hauteur de la progression communale. Il n'y a pas de gaspillage, de superflu, car nous veillons scrupuleusement aux deniers publics.

Ce budget a également pour ambition de redonner du pouvoir d'achat aux Brechois.

Vous dites que ce budget permet de "redonner du pouvoir d'achat aux Brechois". Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous sommes à la croisée d'une situation financière qui nous permet d'investir, de désendetter la commune, tout en baissant les taux des contributions directes pour les Brechois (cf. encadré page 13) et ceci sans dérapage. C'est-à-dire sans augmenter les tarifs ou restreindre le fonctionnement de la collectivité mais aussi sans diminuer la qualité du service car nous sommes bien au service des Brechois.

Concernant la baisse des taux de contributions directes, nous avons souhaité accompagner - sur le plan communal - l'action du département du Morbihan en matière de taxes foncières. Nous avons donc fait le choix de baisser ces taux pour les taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties.

Pour ce qui est de la taxe d'habitation, son taux reste inchangé puisqu'elle est amenée à disparaître à la fin de l'année 2020.



Dans ce budget, 5,9 millions d'euros sont consacrés à l'investissement, quels sont les principaux projets pour 2019 ?

Pour 2019, deux postes de dépenses d'investissements se distinguent. Il s'agit de l'aménagement urbain et de l'enfance-jeunesse.

Cette année verra se concrétiser le nouvel accueil périscolaire et extrascolaire du Pont Douar (initialement programmé en 2018) pour un montant de 802 000 €, équipements compris (cf. page 15).

Pour l'aménagement urbain, nous poursuivons le réaménagement du bourg par la 3^e tranche qui comprend les rues Neuve,

Moulin de Treuroux et An Niwarh (cf. page 16). Autre projet d'envergure : la rue du Moulin de Talhoëd pour laquelle nous avons budgété 237 000 €. Du côté du complexe sportif, nous poursuivons les aménagements avec le city-stade et l'extension du parking avec 101 places de stationnement supplémentaires (cf. page 14). Enfin, nous engageons 235 000€ pour le parc de la Chartreuse (cf. page 17).

Nous préparons aussi l'avenir en investissant près de 600 000 € en réserve foncière. Ce qui nous permet de garder une maîtrise publique sur des terrains stratégiques.



Retrouvez les informations budgétaires de la ville sur www.brech.fr rubrique vie municipale onglet budget

TAXE FONCIÈRE :

BAISSE DES TAUX D'IMPOSITION

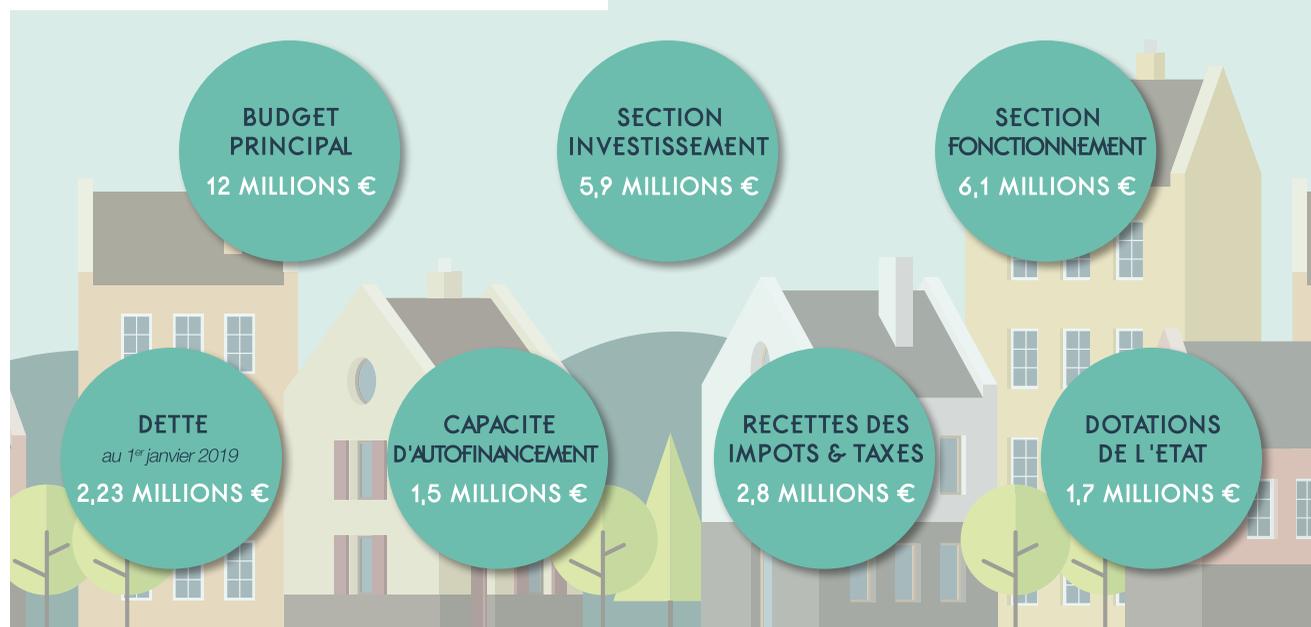
Depuis le début du mandat, la municipalité s'est engagée à ne pas augmenter le taux de contribution des impôts locaux. "Nous avons toujours refusé cette facilité", souligne Fabrice Robelet, maire de la ville.

Cette année, l'équipe municipale a fait le choix "d'aller plus loin" en engageant une baisse de ses taux sur la taxe foncière de 2,8 %. "Ceci est une première à Brec'h", précise le maire. "L'objectif étant de ne pas alourdir les charges dont les contribuables brechois sont redevables".

Pour 2019, les taux sont fixés comme suit :

- 20% pour la taxe foncière sur le bâti
- 40% pour la taxe foncière sur le non-bâti

L'ESSENTIEL DU BUDGET



BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif de la ville de Brec'h est de 12 M €.

Voici quelques exemples de dépenses d'investissements et de fonctionnement.

196 000 €*


Fonctionnement des services & Équipements communaux SERVICES GÉNÉRAUX, PLAN DE FORMATION DES AGENTS, RENOUELEMENT DE MATÉRIELS & VÉHICULES, CHANGEMENT DES CHAUDIÈRES...

* HORS CHARGES DE PERSONNEL

199 484 €


Culture et patrimoine ACTION DE PRÉFIGURATION DU CENTRE CULTUREL, BREC'H MA MUSE, FÉERIE DE NOËL, ENTRETIEN DU PATRIMOINE, TRAVAUX DE RÉNOUVELLEMENT DU CHAMP DES MARTYRS, CHANTIERS NA...

148 000 €

Parc Sportif CITY STADE, MOBILIER URBAIN, EXTENSION DU PARKING, PLANTATION D'ARBRES...

1 088 100 €


Éducation FORFAIT COMMUNAL (FRAIS DE SCOLARITÉ), TRAVAUX DANS LES ÉCOLES, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU PONT-DOUAR, TRANSPORTS SCOLAIRES...

Budget

927 000 €

Aménagement Urbain RÉAMÉNAGEMENT DU COEUR DE BOURG (3^E TRANCHE), PROGRAMME DE VOIRIE, ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE COMMUNALE, CLOS DE LA POMMERAIE, RUE DE LA PETITE VITESSE, RUE DU MOULIN DE TALHOËD...

...N CULTURELLE, ÉTUDE
...UREL, FESTIVAL
...NTRETIEN & RESTAU-
...L'ÉCOMUSÉE, ÉTUDE
...ATURE...

330 500 €

Environnement PARC DE LA CHARTREUSE, ZONE HUMIDE, FLEURISSEMENT, ADHÉSION À LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX...

335 643 €

Action Sociale SUBVENTIONS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) & AU MULTI-ACCUEIL, ACHAT DE RAMPES POUR L'ACCESSIBILITÉ, ACCUEIL DE LOISIRS, RESTAURANT SCOLAIRE...



COMPLEXE SPORTIF

De nouveaux travaux pour améliorer l'accueil des usagers

Depuis son ouverture en 2016, le complexe sportif, rue du stade, accueille de plus en plus de public. Pour faire face à cette hausse de fréquentation, des travaux visant l'amélioration de l'accueil des usagers vont être effectués. Au programme : création de nouveaux stationnements et agrandissement du parvis.

Dynamisme des associations sportives locales, événements sportifs et populaires, développement des pratiques libres (hors associations) sur les espaces dédiés, le complexe sportif attire de plus en plus d'usagers et voit, de fait, sa fréquentation augmenter.

Un parvis de 400 m²

Actuellement, le parking offre 150 places de stationnement ; ce qui n'est plus suffisant pour accueillir tous les pratiquants ou les visiteurs, notamment lors d'événements sportifs. Afin de préserver la tranquillité des riverains alentours, la municipalité a fait le choix de créer 101 places de stationnement supplémentaires portant le nombre de places à 251.

En parallèle, "nous avons voulu agrandir le parvis de la salle de sport", précise le maire, Fabrice Robelet. "Cela nous permettra d'accueillir des stands pour les manifestations en extérieur", complète-t-il. Ainsi, la surface du parvis va passer de près de 150 m² à 400 m².

Enfin, les cheminements seront améliorés afin de sécuriser l'accès des piétons et des personnes à mobilité réduite aux infrastructures du complexe sportif.

Ces travaux seront réalisés dans le courant de l'automne 2019.

Sport Ti Brec'h en fête !

Dimanche 7 juillet de 14h à 17h30

Inauguration officielle de l'espace de glisse, du city-stade et des vestiaires extérieurs suivie de démonstrations et d'initiations aux sports de glisse.

NOUVEL ACCUEIL PÉRISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE

Un bâtiment neuf pour les petits Brechois



C'est un des projets phares de l'année 2019 : la mise en place d'un nouveau bâtiment de 400 m² pour l'accueil périscolaire et extrascolaire dans la rue du Pont Douar. Un bâtiment neuf qui permettra d'accueillir les petits Brechois dans les meilleures conditions.

Fin mai, les Brechois ont pu assister au démontage des bâtiments modulaires de l'accueil périscolaire et extrascolaire basés au Pont Douar. Ces préfabriqués ou modulaires âgés d'une vingtaine d'années étaient vieillissants et ne correspondaient plus aux besoins actuels.

Un bâtiment HPE de 400 m²

L'installation de ce nouveau bâtiment de 400 m², contre 120 m² auparavant, débutera courant juillet. Celui-ci comprendra deux espaces distincts permettant d'accueillir les enfants selon leur tranche d'âge : un espace pour les moins de six ans et l'autre pour les 6-11 ans. Un vrai plus pour les parents des élèves du Pont Douar car tous les enfants accueillis en garderie périscolaire seront reçus au sein d'un seul et unique bâtiment.

Pour ce qui concerne les temps de vacances (accueil extrascolaire des P'tites Canailles), le bâtiment sera utilisé par les enfants de plus de 6 ans.

Du côté des performances du bâtiment, la municipalité a fait le choix d'investir dans un modulaire HPE (Haute Performance Energétique). "Nous sommes très proche du BBC*", précise Fabrice Robelet, maire de Brec'h. "Ce bâtiment est exemplaire en termes de consommation énergétique et d'isolation", ajoute-t-il.

Plus de 800 000 € sont consacrés à ce projet d'avenir dont 50% sont financés par le biais de subventions de l'Etat, du Conseil départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le bâtiment sera livré le 30 août prochain. Il pourra ainsi accueillir les petits Brechois dès la rentrée des classes, le lundi 2 septembre.

* BBC : bâtiment basse consommation

CENTRE-BOURG

La 3^e tranche débute



Les travaux de la 3^e tranche du bourg vont débiter par la rue An Niwarh.

Engagés en 2017, les travaux de réaménagement du coeur de bourg se poursuivent. Après les rues du Loch et Georges Cadoudal, ce sont les rues Neuve, An Niwarh et Moulin de Treuroux qui seront concernées par la 3^e tranche des travaux.

Mettre en accessibilité et sécuriser l'accès piéton, c'est tout l'enjeu de cette 3^e tranche de travaux qui va débiter par la rue An Niwarh. La réfection totale de la rue est prévue pour cette année 2019. Au programme : création d'un espace piéton dédié et de stationnements, renouvellement de l'éclairage public et réalisation de l'enrobé.

Pour ce qui concerne les rues du Moulin de Treuroux et Neuve, l'accessibilité et la sécurisation des cheminements piétons seront

la priorité. Ainsi, des trottoirs seront créés dans les deux rues. Pour la rue du Moulin de Treuroux, l'éclairage public sera mis en place jusqu'en limite de l'agglomération.

1,4 millions d'euros investis

L'investissement consenti pour cette 3^e tranche s'élève à 450 000 €. Au total, ce sont plus d'1,4 millions d'euros qui ont été investis pour le réaménagement du centre-bourg depuis le début du mandat. Un effort conséquent qui a permis de redessiner le coeur de Brec'h tout en le rendant accessible et sécurisé pour les usagers.

RUE DU MOULIN DE TALHOËD

Les travaux de la rue Moulin de Talhoëd vont débiter prochainement. Ceux-ci sont réalisés dans la continuité de la 3^e tranche du bourg. Au programme : réfection de la voirie, restauration et élargissement du pont ainsi que sécurisation du cheminement piéton par la création d'un trottoir.

Suite à des problèmes hydrauliques, l'état général de la voirie de la rue Moulin de Talhoëd s'est particulièrement détérioré - notamment au niveau du pont qui enjambe le ruisseau - d'où la nécessité d'entamer un vaste programme de travaux (cf. Brec'h in News n°12).

Ce chantier s'étalera sur douze mois car de lourds travaux vont être entrepris au niveau du pont. En effet, ce dernier va être élargi

pour évacuer de manière plus efficace l'eau tout en permettant le passage des animaux (un passage spécifique leur sera dédié). Avec ces travaux, le lien naturel sera recréé entre l'étang du Pont Douar et le Loc'h. De plus, cet élargissement du pont permettra de faciliter les liaisons douces en coeur de bourg grâce à la création d'un trottoir qui sécurisera les cheminements piétons sur cet axe.

Pour mener à bien ce chantier, la rue du Moulin de Talhoëd sera fermée (uniquement au niveau du pont) durant un mois. Une information sera communiquée auprès des riverains avant que les travaux sur le pont débutent.



La 1^{re} tranche du parc de la Chartreuse a été livrée au printemps. 70 arbres ont été plantés dans cet espace. La réhabilitation de la zone humide (2^e tranche du parc) interviendra en 2020.

PARC DE LA CHARTEUSE

Un écrin de verdure au coeur d'un site préservé

"Créer un parc intergénérationnel au cœur d'un espace naturel préservé", c'était le projet de la municipalité pour le parc de la Chartreuse. Aujourd'hui, la première tranche du parc est terminée. Les habitants du quartier et les visiteurs peuvent désormais en profiter !

En 2016, la municipalité faisait l'acquisition de cinq hectares de terrain au plus près de la Chartreuse. L'ambition : « développer un parc en cœur de quartier qui soit un espace de promenade, de détente, de rencontres tout en valorisant la Chartreuse », précisait alors le maire, Fabrice Robelet. Après trois années de travail et d'échanges, la première tranche du projet est réalisée.

Le parc est composé de deux espaces distincts : un espace de promenade et de loisirs à vocation intergénérationnelle (la première tranche de l'aménagement) et un espace consacré à la découverte de la nature, une zone humide (la seconde tranche du projet).

Plus de 70 arbres plantés

La première étape de l'aménagement se termine. L'essentiel de l'espace de promenade et de loisirs est achevé. Le plan de végétalisation de cette tranche a été travaillé en trois parties. Une

partie consacrée aux arbres remarquables dans laquelle sera mise en place, durant l'été, une aire de jeux. Une partie centrale qui dispose d'une place (de type square), de deux jeux de boules et, à terme, d'un jardin sensoriel. Enfin, une dernière partie qui est destinée au verger dans lequel pommiers et pruniers pourront s'épanouir. Au total, pour ce projet, la municipalité a fait le choix de planter plus de 70 arbres.

La deuxième tranche débutera en 2020. Il s'agira de réhabiliter la zone humide du parc. Pour l'heure, la déclaration "Loi sur l'eau" est en cours d'instruction. Celle-ci sera suivie d'une enquête publique. A terme, la municipalité souhaite redonner un caractère naturel à cet espace pour favoriser la découverte de la nature tout en préservant la biodiversité.

SOIRÉE INAUGURALE DU PARC :

Jeudi 25 juillet 2019 à partir de 17h30

Inauguration officielle suivie d'un Apéro Klam

LES SUGGESTIONS & COUPS DE COEUR DE L'EQUIPE :

JEU DE SOCIETE

Le labyrinthe magique

de Dirk Baumann, éditions Gigamic

Ce jeu simple, qui fait appel à la mémoire et à l'observation, a le pouvoir de rassembler toute la famille autour de parcours très convoités.

Coup de cœur de Marcy



LIVRES ADULTES

Tenir jusqu'à l'aube

de Carole Fives, éditions Gallimard

Une jeune femme élève seule son fils âgé de deux ans, dans une ville qu'elle ne connaît pas. Coupée de sa famille et de ses amis, elle aborde un quotidien triste et désenchanté. Une nuit, elle ose la fugue, hors de ce huis-clos étouffant et découvre un espace de liberté, une respiration dans cette vie terne et compliquée. Chaque soir elle agrandit son périmètre, laissant seul son enfant. Ce court roman poignant dresse ici un portrait réaliste de ces femmes qui se battent pour survivre et éduquer en solo leur progéniture.

Coup de cœur de Nathalie

Alexandrin ou l'art de faire des vers à pied

de Pascal Rabaté et Alain Kokor, éditions Futuropolis

Alexandrin, grand vagabond dégingandé, vit ou survit grâce à sa prose. Le porte-à-porte lui procure des rencontres insolites, comme celle de Kevin, jeune adolescent fugueur. Ensemble, ils entament un bout de chemin qui donne libre cours à de savoureux dialogues, écrits pour la plupart en vers.

Insuffler de la poésie dans des bulles, il fallait oser et le duo Rabaté-Kokor y excelle à merveille.

Coup de cœur de Nathalie

FONDS BRETON

Anjela (adulte)

de Christelle Le Guen, éditions Mignoned Anjela

Christelle Le Guen, dans son roman graphique nous fait découvrir Anjela Duval, grande poétesse bretonne, à travers ses rimes et sa correspondance. Sous le dessin vif et poétique, nous retrouvons avec plaisir les mots d'Anjela. Le livre est proposé en version bilingue, français et breton.

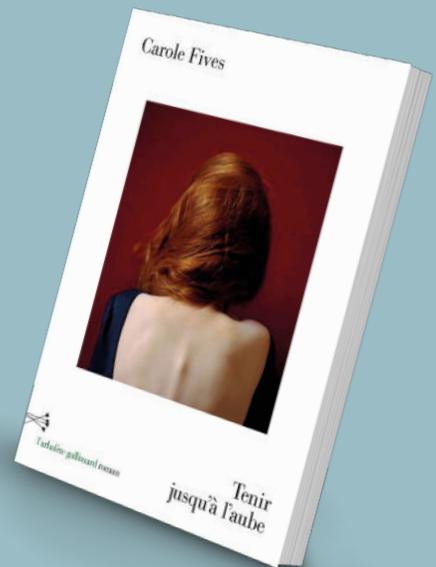
Coup de cœur de Catherine

Kan ar bed : un voyage musical autour du monde (enfant)

de Clara Colin, éditions Bannoù-Heol

Liza vit dans les Monts d'Arrée et décide de partir à la découverte du monde. Ce livre-CD bilingue est une véritable invitation au voyage à travers treize musiques et chants du monde : Tahiti, Chine, Afrique du Sud... richement illustré. A faire découvrir aux enfants et à leurs parents.

Coup de cœur de Catherine



LIVRES ENFANTS

Mille et Une Nuits

d'Hélène Druvert, éditions Auzou

Dans ces huit contes célèbres, l'illustratrice a imaginé de superbes découpages pour mettre en scène la vie de Shéhérazade et bien d'autres personnages typiques de la culture orientale.

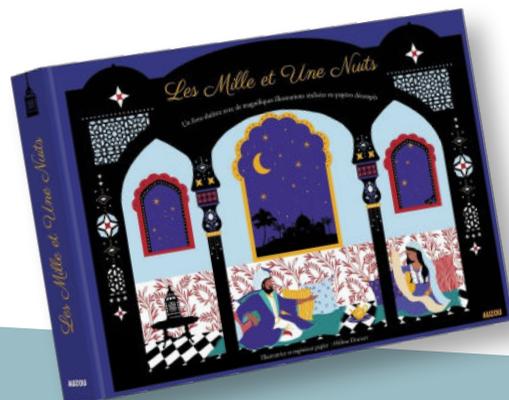
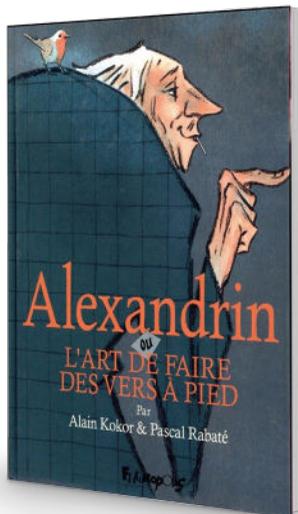
Coup de cœur de Marcy

La théière magique

de Sabrina Bakir, éditions l'Harmattan

Les contes des Mille et Une Nuits revisités par Sabrina Bakir, cela donne une jolie fable écologique où défile l'aventure à travers un voyage dans le temps. Les jeunes héros n'ont pas une minute à perdre, car il y a urgence à sauver la planète !

Coup de cœur de Nathalie



Anjela (oadourion)

get Christelle Le Guen, embannadurioù Mignoned Anjela

Christelle Le Guen, en he romant grafek, hon lak d'ober anavedigezh get Anjela Duval, ur varzhez veur ma oa unan, da anavouet he gwerzennoù hag he lizheroù. Get plijadur e adkaver gerioù Anjela à un dro get tresadennoù lemm ha barzhonius Christelle Le Guen. En div yezh, brezhoneg ha galleg, emañ al levr.

Taol-from get Catherine

Kan ar bed : ur veaj war gan tro-dro d'ar bed (bugale)

get Clara Colin, embannadurioù Bannoù-Heol

Emañ Liza é chom e Menez Are hag e tiviz mont da vale dre ar bed. Ur gouviadenn da veajiñ eo al levr-CD divyezhek-mañ, dre drizek ton ha sonenn ag ar bed : Tahiti, Sina, Suafrika... Ul levr skeudennaouet puilh da lakat etre daouarn ar vugale hag o zud.

Taol-from get Catherine





DU 26 AU 29 JUIN 4 JOURS DE FÊTE À BREC'H !

Mercredi 26 juin

de 14h à 18h45, Park Kreisker

Famille en fête : structures gonflables, jeux, maquillage, jonglerie...

Cirkass (*Cie Equilibre*) : spectacle jeune public - cirque (18h)

21h, Eglise Saint-André

Hommage à Maria Callas : récital de Dominique Mézin (soprano)

Jeudi 27 juin

à partir de 17h, Park Kreisker

Spectacles des écoles : Pont Douar & Sacré-Cœur (17h)

Apéro Klam avec Romain Salmon (18h30)

Vendredi 28 juin

à 18h, église Saint-André

Chorales

à 20h30, Théâtre de verdure

Les Jumeaux (humour)

après le spectacle, concerts au Bar Breton

Samedi 29 juin

à partir de 18h, dans le centre de Brec'h

Tango (18h, place Simone Veil), Concerts (dès 19h au Park Kreisker ;

dès 20h Au Moana et au Bar Breton), Fest-Noz (20h40, place des Fleurs)

& Feu d'artifice (23h45, park Kreisker)

Expositions à découvrir
à la médiathèque & à la
chapelle des Fleurs
durant tout le festival

JUIN

Du 10 juin au 5 juillet

*Exposition du concours photo
du Festival Brec'h ma Muse*

Thème : les Mille et Une Nuits

Médiathèque

Vendredi 14 juin

Fête de l'école de Kerstran

16h30. Ecole de Kerstran

Dimanche 16 juin

Kermesse de l'école du Sacré-Coeur

11h. Ecole du Sacré-Coeur

Dimanche 16 juin

Bienvenue dans mon jardin

De 9h30 à 12h30 & de 14h à 18h

Jardin de la Chartreuse

Organisation : Atouts Patrimoine &

Potes et marrants

Dimanche 16 juin

Art, jardin et patrimoine

Visites, expositions, spectacle, musique...

De 14h à 18h. La Chartreuse

Organisation : EHPAD La Sagesse

Samedi 22 juin

Fête de l'école du Pont-Douar

15h. Park Kreisker

Dimanche 23 juin

Rallye à vélo ou à pied

De 9h à 17h. Départ : complexe sportif

Uniquement sur inscription

Organisation : cyclo club de Brec'h

Dimanche 23 juin

Journée du Patrimoine

de Pays & des Moulins

15h-18h. Ecomusée de Saint-Dégan

Du 26 au 29 juin

Festival Brec'h ma Muse

Jeudi 27 juin

Apéro Klam

Romain Salmon

18h30. Park Kreisker

JUILLET

Vendredi 5 juillet

Boum !

Une soirée de fête pour les enfants de la ville, du CE2 au CM2. Entrée : 2 €

De 18h30 à 21h. Restaurant scolaire

Contact pôle éducation : 02 97 57 79 37

Dimanche 7 juillet

Sport Ti Brec'h en fête !

Inauguration de l'espace de glisse, du city-stade et des vestiaires extérieurs suivie de démonstrations et d'initiations aux sports de glisse.

De 14h à 17h30. Complexe sportif

Du 8 juillet au 22 septembre

Expo photo "Le Loc'h fluvial & maritime"



© www.patrickecourffe.com

Jardin de l'église Saint-André

Mercredi 17 juillet

Fête des animaux de la ferme

Ateliers, spectacles, balades en carriole
11h-18h. Ecomusée de Saint-Dégan

Jeudi 25 juillet

Soirée inaugurale du parc

intergénérationnel de la Chartreuse

Inauguration officielle suivie d'un

Apéro Klam avec Moltaka

17h30. Parc de la Chartreuse

Dimanche 28 juillet

Pardon de Saint-Quirin

A partir de 10h30. Village de Saint Guérin

50 ANS DE L'ECOMUSEE

L'Ecomusée illumine ses chaumières

Mapping vidéo (son et lumières), conte, danse, concerts...

Du 20 au 22 septembre

Mur d'expression

L'Ecomusée invite les Brechois à participer à la réalisation d'un mur d'expression où chacun pourra partager ce que l'écomusée évoque pour lui ou encore des souvenirs...

Tout l'été à l'écomusée

AOÛT

Mercredi 7 août

L'abeille à l'honneur

Ateliers, expo, conférences & discussions
11h - 18h. Ecomusée de St-Dégan

Jeudi 15 août

Apéro Klam

Um

18h30. Park Kreisker

Mardi 20 août

Fest-noz

Clôture des mardis de la dañs avec An'Dibru et Lé Tamalou
20h30. Park Kreisker

Mercredi 21 août

Les animaux de la ferme

Ateliers, spectacle, balades à poney
11h - 18h. Ecomusée de St-Dégan

SEPTEMBRE

Vendredi 6 septembre

Cinéma de plein air

20h30. Théâtre de verdure

Samedi 7 septembre

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel arrivant ?

Inscrivez-vous auprès du service communication de la ville avant le 15 août.

Contact : communication@brech.fr

Samedi 7 septembre

Forum des Assos

9h30-12h30. Complexe sportif

Du 20 au 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Programmation à venir sur www.brech.fr

TOUT L'ETE

Expo Brec'h

Du 8 juillet au 31 août.

Les artistes amateurs de la ville exposent à la médiathèque.

Détour d'Art

Visites à la Chartreuse, chapelle St Quirin, chapelle Notre-Dame de la Route.

Plus d'infos sur www.detourdart.com

Les mardis de la dañs

Initiation à la danse bretonne organisée par l'association Dam Araok et animée par Michel Grée.

Tous les mardis du 9 juillet au 20 août.

De 20h30 à 22h30. Park Kreisker

NAVETTES ESTIVALES

Cet été rejoignez les plages et Vannes depuis Brec'h

Chaque été, la communauté de communes propose un service de transport à la demande qui dessert le centre-bourg de Brec'h pour rejoindre Vannes ou les plages du territoire.

Financée par la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, cette navette est gratuite pour l'usager et fonctionne du lundi au samedi (sauf jours fériés). Elle est disponible uniquement sur réservation : les usagers doivent réserver leur trajet au plus tard la veille avant 17h auprès d'une plateforme téléphonique départementale au 0800 01 01 56 (appel gratuit depuis un fixe ou un mobile).

Jusqu'à l'année dernière (2018) : la navette amenait les passagers à l'arrêt de la ligne Breizhgo 5 à Corn Er Hoët (Brec'h) pour prendre la ligne régionale jusqu'à la gare d'Auray.

Pour cette saison estivale, la navette (taxi) amènera les usagers directement à la gare d'Auray sans correspondance à Corn Er Hoët, ce qui fera gagner du temps et facilitera le trajet. A partir de la gare d'Auray, les usagers devront s'acquitter du titre de transport du service emprunté (lignes Breizhgo à 2€ le trajet vers Vannes ou les plages).



HORAIRES DE LA LIGNE TAD LANDAUL / BREC'H / PLUMERGAT

ALLER

Départ Brec'h :	9h45	13h20
Arrivée navette Gare d'Auray :	9h50	13h25
Départ Breizhgo 1 Gare SNCF :	10h00	13h40
Départ Breizhgo 5 Gare SNCF :	/	13h30
Arrivée Breizhgo 1 Carnac Plage	10h36	14h19
Arrivée Breizhgo 5 Vannes Gare	/	14h00

RETOUR

Départ Breizhgo 5 Vannes Gare	17h30	18h30
Départ Breizhgo 1 Carnac Plage	17h18	18h20
Arrivée Breizhgo 1 Gare SNCF	18h00	18h59
Arrivée Breizhgo 5 Gare SNCF	18h15	19h15
Départ navette Gare d'Auray	18h15	19h15
Arrivée Brec'h	18h20	19h20

Le service est proposé du 29 juin au 1^{er} septembre 2019

TAXE DE SEJOUR

Du changement pour les hébergeurs

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la taxe de séjour est collectée à Brec'h par la communauté de communes.

La taxe de séjour est une taxe payée par les touristes et les personnes séjournant temporairement dans un hébergement du territoire (hôtel, camping, locations saisonnières, chambres d'hôtes...). Les recettes de la taxe permettent de financer les actions de promotion et les équipements touristiques (ex. pistes cyclables) sans faire peser la dépense sur les habitants à l'année.

Auparavant, cette taxe était collectée par certaines communes. Depuis le 1^{er} janvier 2019, elle est devenue intercommunale, la compétence tourisme ayant été transférée à la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique en janvier 2017 (Loi NOTRe). Désormais, c'est l'office de tourisme intercommunal qui a la charge de la collecte de la taxe de séjour.

Ce changement d'échelle fut l'occasion d'apporter quelques modifications sur la gestion de cette ressource financière importante pour le territoire. Ainsi, les tarifs de la taxe de séjour ont été harmo-

nisés sur l'ensemble des communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique (sauf Carnac, Belz et la Trinité-sur-Mer). Autrement dit, les tarifs sont identiques par catégorie d'hébergement sur les 21 communes concernées. Autre modification, les hébergeurs, qu'ils soient professionnels ou particuliers (hôtel, camping, chambres d'hôtes, gîtes...) doivent désormais utiliser une plateforme internet sécurisée pour calculer le montant de la taxe collectée, télédéclarer mensuellement son produit et la reverser en ligne trois fois par an (mai, septembre et décembre).

Vous êtes hébergeur ?

« Comment faire si je loue mon bien via une agence immobilière ou une centrale de réservation en ligne ? Qu'est-ce qu'un hébergement classé ? Quel est le tarif à appliquer si mon logement n'est pas classé ? »

Tarifs, modes de calcul, simulateur, tutoriel... Trouvez toutes les réponses et les outils sur <https://baiedequiberon.taxesejour.fr>

Contactez votre conseiller sur baiedequiberon@taxesejour.fr

VIE ECONOMIQUE

PCBrec'h conseil et dépannage informatique

PC Brec'h est installé depuis novembre 2018 dans la commune. Julien Mesa, son dirigeant, accompagne et conseille les clients dans leurs achats de produits informatiques et multi-média.

L'entrepreneur propose du dépannage (notamment à domicile sur Brec'h et ses alentours) et des formations. Il propose également des services de numérisation de cassettes vidéo VHS. "Je possède un banc de montage qui me permet de numériser et retravailler l'image par informatique, pour un résultat personnalisé et respectueux des souvenirs filmés", précise-t-il.

Autre service proposé par Julien Mesa : l'assemblage d'ordinateurs. "Je fais tout de A à Z, avec des composants de qualité et peu énergivores". Il configure les PC pour les livrer clé en main. Un travail d'étude, de conception et d'accompagnement pour un service personnalisé.



Contact : PCBREC'H - Julien Mesa
au 06 83 30 01 09 ou par e-mail sur contact@pcbrec'h.fr
Plus d'infos sur www.pcbrec'h.fr

NUMEROTATION DES MAISONS

Dernière vague de déploiement



La numérotation des maisons a démarré en 2018 et doit s'achever fin 2019.

Récemment, les habitants du nord de la commune (sur une ligne Corn er Hoët - Kervahl), ne disposant pas de numéros, ont reçu un courrier les invitant à venir retirer leur plaque, en mairie, du 3 au 29 juin 2019.

Pour les habitants vivant au sud de cette ligne (soit 200 habitations), leur numéro leur sera attribué au dernier trimestre 2019. Un courrier les invitant à venir retirer leur plaque leur sera adressé.

BORNES "LE RELAIS"

Donnez une seconde vie à vos textiles !

La collecte des textiles est assurée par l'entreprise d'insertion Le Relais qui met à disposition quatre bornes dans la commune.

Le projet du réseau d'entreprises Le Relais vise à accompagner l'insertion de personnes en difficultés tout en développant une filière écologique de valorisation des textiles. En déposant vos textiles (vêtements, linge de maison), chaussures et petite maroquinerie dans les points de collecte de la commune, vous faites un geste écologique et solidaire !

Où déposer vos textiles ?

Il existe quatre points de collecte dans la commune :

- les Quatre Chemins (rue des Mésanges)
- parking du cimetière du bourg (rue du Couëdic)
- annexe de la mairie (rue de l'Hermine)
- parking du cimetière de la paix (rue de l'Egalité)

Plus d'infos sur Le Relais : www.lerelais.org

5^{eme} Edition

FESTIVAL

BREC'H MA MUSE

DU 26 AU 29
JUIN 2019

4 JOURS DE FÊTE À BREC'H

GRATUIT
TOUT PUBLIC

spectacle

HUMOUR

avec LES JUMEAUX
On n'est pas là pour
vendre des cravates !

- THÉÂTRE & ANIMATIONS
- CONCERTS
- FEU D'ARTIFICE
- EXPOS
- FEST-NOZ

VILLE DE
B
BREC'H

Infos : www.brech.fr

|| facebook VilledeBrech

Création graphique : www.mon-atelier-couleur.com